

Le Portfolio Européen des Langues dans le domaine professionnel

Le Portfolio Européen des Langues dans le domaine professionnel est un outil qui vous permet de décrire vos expériences en matière d'apprentissage de langues étrangères tout au long de votre vie – formation professionnelle, formation continue, contacts informels et expériences interculturelles. C'est un document transparent au niveau européen qui vous donne la possibilité de réunir les certificats et diplômes en langues que vous avez obtenus, ainsi que de décrire l'expérience que vous avez acquise pour les besoins de votre évolution professionnelle.

Le Portfolio Européen des Langues vous appartient. Il peut être d'une grande utilité pour les enseignants et les employeurs qui souhaiteraient que vous leur apportiez la preuve de vos compétences en langues étrangères. Le Portfolio Européen des Langues vous permet d'illustrer celles-ci à travers des exemples concrets de travaux personnels en langue étrangère.

Le Portfolio Européen des Langues est composé de trois parties: le Passeport de langues, la Biographie langagière et le Dossier. Vous trouverez des indications pour leur utilisation dans chacune des parties.

Le Passeport de langues offre une vision d'ensemble sur l'état de vos connaissances dans les différentes langues à une étape donnée de votre

apprentissage. Il vous permet de lister les certificats et diplômes obtenus, d'auto évaluer vos compétences linguistiques, ainsi que de décrire vos expériences interculturelles. La présentation standardisée du Passeport, élaborée par le Conseil de l'Europe pour les besoins du Portfolio Européen des Langues, contribue à la transparence du document entier et facilite la mobilité sur tout le continent.

La Biographie langagière a pour vocation de vous aider à cerner vos compétences dans chacune des langues dont vous faites l'apprentissage. Elle vous permet de décrire votre expérience interculturelle acquise dans un cadre éducatif formel ou non formel, dans le cadre de la formation professionnelle ou sur le lieu de travail. Elle vous aide également à planifier votre apprentissage et à y réfléchir, ainsi qu'à évaluer les progrès que vous avez enregistrés. La Biographie favorise l'acquisition, même partielle, de compétences dans plusieurs langues.

Le Dossier vous permet de faire votre propre sélection de documents qui illustrent les performances et les expériences que vous avez décrites dans le Passeport de langues et la Biographie langagière.

Si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements sur le Portfolio Européen des Langues ou trouver les descripteurs de niveaux dans plusieurs langues, consultez le site Internet du Conseil de l'Europe : <http://www.coe.int>